UN LANGAGE SIMPLE & SAVOUREUX

Couverture : Jacques Dormont

Réédition à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la mort de Jacques Dormont

EDITIONS du Centre Francophone de la Langue des Signes



Tous droits réservés. Toute reproduction même partielle, par tous procédés y compris la photocopie, est interdite.

Dépôt légal : 2016/3661/1

Introduction

Cet essai a été écrit par Jacques Dormont en 1986 pour clarifier la situation de la langue des signes par rapport au français signé plus ou moins souple qui, alors, était le mode de « communication » le plus accepté des écoles et centres de rééducation hors l'oralisme pur.

Le fait de participer aux travaux de recherches sur l'unification de la langue des signes lui avait fait toucher de plus près aux mécanismes qui soutendent l'émergence d'une langue et aux apports intellectuels que l'unification pouvait avoir dans certains contextes.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de sa disparition, nous rééditons cet essai en hommage à son érudition et à ses grandes capacités d'analyse.

Biographie

Jacques Dormont naît à Dour le 5 février 1914. Son père est boulanger et tient une boulangerie avec son épouse. En 1918, la grippe espagnole sévit en Europe et tue 30 millions de personnes. Jacques Dormont, qui a 4 ans, est atteint par le virus. Il y survit mais devient sourd.

Il fait ses primaires à l'Institut pour sourds de Berchem-Ste-Agathe.

A l'âge de 15 ans, il entre à l'Académie des Beaux-Arts de Mons et suit les cours de dessin et de peinture avec Louis Buisseret, de peinture murale avec Léon Navez et de gravure avec Alfred Duriau.

Ensuite, il entre à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles où il rencontre Charles Stepman, enseignant à l'Institut provincial pour sourds de Berchem-Ste-Agathe (devenu aujourd'hui Institut A. Herlin).



En 1946, Jacques Dormont entre à son tour à l'Institut pour sourds de Berchem-Ste-Agathe comme professeur de dessin et d'art graphique. Il est le premier professeur sourd de l'Institut. De nombreux élèves choisiront alors l'option artistique pour l'avoir comme professeur car il n'enseigne seulement le dessin. Il explique aussi aux enfants

tout ce qu'ils ont envie de connaître et de comprendre en langue des signes. Il y restera comme enseignant tout au long de sa carrière jusqu'à sa retraite 32 ans plus tard, en 1978.

Parallèlement à sa carrière de professeur, Jacques Dormont a une vie très remplie comme artiste peintre. Il réalise de nombreuses œuvres picturales et fait partie des cercles d'art « Eugène Simonis » à Koekelberg et « Jecta » à Jette (dont René Magritte était membre). Il expose de nombreuses fois dans des galeries de grande renommée telles que Racine, le Cheval de Verre, l'Estampille au Sablon ou la galerie Kintz de l'avenue Louise et participe aux triennales de Namur et de Tournai, aux quatriennales de Gand, aux Salons de la province de Brabant.

Quelques-unes de ses œuvres ont été acquises par l'Etat, par les provinces du Hainaut et du Brabant, ainsi que par les Communes de Dour, Koekelberg et de Berchem-Sainte-Agathe.



Désiré Roegiest, critique d'art, écrit de son œuvre :

« Dormont est sans conteste un artiste de chez nous. Son œuvre est apparentée à celles de Magritte, Delvaux, Delmotte ou encore Jan Verdoodt, dont il fut longtemps le compagnon de cimaises. Pas plus qu'eux Jacques Dormont n'est surréaliste, cette étiquette par trop utilisée pour situer une œuvre dont les mystères nous dépassent...

Un tableau de Jacques Dormont est peint! On y sent le coup de pinceau, on y décèle la matière, même si cette dernière est diaphane. Il cultive un respect absolu de la peinture, il ne voit pas les hasards de la pâte et bannit tout tripotage de la facture. Sa touche est savante, savoureuse, d'où il fait naître une lumière bizarrement exquise, des couleurs chargées d'âme et rendues aristocratiques par les rapports qu'il leur impose. Jacques Dormont est un de ces artistes qui ont fait la richesse de certaines périodes de l'histoire de l'art. Il a su faire la différence entre ce qui relevait d'une expression sincère et ce qui répondait à des attitudes suggérées ou imposées par la critique et par le marché de l'art. Dormont a le mérite de n'avoir jamais fait que du Dormont."

En 1990, Paul Caso écrit à propos de Jacques Dormont dans « Le Soir » :

« Disciple de Louis Buisseret, fasciné par Magritte, il a trouvé dans un art où le symbole l'emporte sur la tentation du surréalisme historique, une sereine compensation à son état. Il appartient à la seconde vague des magiciens qui ont introduit le mystère dans la peinture, en y associant les sortilèges de la fleur rouge, de l'oeuf et de la bougie, le tout bénéficiant d'une présence féminine active - comme si la femme accordait sa lyre aux frémissements secrets de la nature et des objets.

Tout ceci est exprimé dans des tons délicats et un peu lunaires où les éléments du tableau sont dématérialisés et comme privés de pesanteur. »

Jacques Dormont est aussi poète et écrivain. « Sa maison respire la littérature » écrira un de ses admirateurs.

Dans les années 1960, en lien avec ses réflexions de professeur, il écrit plusieurs nouvelles dans la revue trimestrielle de la Fédération des Oeuvres d'Enseignement Spécial du Brabant. Ses écrits sont très riches en enseignement et suscitent de profondes réflexions pour qui veut vraiment connaître la communauté des sourds.

De ses nombreux écrits, il faut mentionner « Joël », préfacé par Franz Hellens, « Etre dans la marge », « Le trou noir », « Chaleur du mur » ou encore « Un langage simple et savoureux » édité au CFLS.

Il mène une vie bien remplie, soutenant ou suscitant des initiatives culturelles. C'est ainsi qu'il fonde le Cercle Volonté, un cercle culturel et de loisirs, très actif durant la 2ème guerre mondiale et participe à la fondation de l'association « Arts et Culture ». Il soutient la création du Groupe Horizon, rassemblant des passionnés de théâtre et de mime.

Il écrit les dialogues et un poème pour le court métrage du réalisateur Henri Storck « Les Gestes du Silence » en 1960.

En 1981, Jacques Dormont est parmi les membres fondateurs du Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) et

participe, durant de longues années, aux travaux de recherches pour l'unification de la langue des signes.

Il participe également à la réalisation de plusieurs spectacles comme conseiller en langue des signes notamment pour la pièce « Le 7ème jour, Dieu créa les autres »¹ en 1982 afin d'enseigner la langue des signes aux comédiens, Lesly Bunton et Raymond Avenière et pour « Histoire d'une rencontre » en 1983, un film algérien avec une jeune sourde belge et un jeune sourd algérien.

Avec des jeunes passionnés, Jacques DORMONT écrit et présente une pantomime **GOYA** au Théâtre National en intermède à la pièce de théâtre "Le 7ème jour, Dieu créa les autre.".

Jacques Dormont est décédé le 13 octobre 2005 à l'âge de 91 ans.

^{1.} Equivalent en Belgique du film « Les Enfants du silence »

UN LANGAGE SIMPLE & SAVOUREUX

Jacques Dormont

ESSAI

Printemps 1986

A Josette ROBINSON et Max RASQUINET

I

"SIGNE"

Disons d'entrée qu'il s'agit ici du langage par lequel les sourds, en marge — ou à l'ombre — des mots, communiquent entre eux et, éventuellement, avec des personnes qui entendent et qui s'initient à ce langage. C'est un langage qui n'appartient qu'aux sourds, universellement à eux, qu'eux seuls pratiquent dans toute son intégrité, comme dans sa toute pure originalité, dans le dense foisonnement de ses métaphores. C'est un langage-enclos, radieux, lumineux de liberté absolue, secret dans une certaine mesure, mais qui peut être transmis à de ces rares non-sourds qui ne se contentent pas d'un tableau limité au vocabulaire, qui ont des chances de se pénétrer intimement de son essence originelle, de ce qui fait qu'il est ce langage à nul autre pareil.

Qu'est-il alors?

Si le langage parlé et écrit est une combinaison de mots, de noms, celui des sourds est un enchaînement de mouvements de doigts, de mains, de bras – pour ne rien dire encore des jeux physionomiques lesquels mouvements sont communément désignés par plusieurs mots : mimique, gestes, gesticulation, signes, signes gestuels, signes manuels. Or aucun d'eux ne peut être -

m'être ? - satisfaisant, leur signification étant ou approximative ou inexacte, voire excentrique. D'autre part elles prêtent fâcheusement à confusion puisque chacun de ces mots est déjà porteur d'autres sens. Il est vrai que ces noms donnés à ce langage animé de mouvements de doigts, de mains, de bras sont admis par l'usage depuis des siècles (?). Mais depuis peu, sous l'influence -dominante (!)- de la désignation anglosaxonne "Sign language", nous disons en France et chez nous: "Le langage des signes" et, dans un autre usage "Le français signé". J'avoue que le mot "signe" dans le sens attribué ici m'a toujours fait dresser les cheveux, tout en me tourmentant d'un sentiment de malaise. Laissons ce trouble de côté, et voyons froidement pourquoi je ne puis considérer cette désignation comme spécifique au langage dont il s'agit ici, bien qu'elle puisse s'y rapporter tout en concernant d'autres sens.

Par prudence, j'ouvre mon "Petit Robert", et pour ceux qui les auraient oubliées, je copie ci-dessous les précisions utiles à mon exposé, demandant d'autre part que me pardonnent, pour les avoir éventuellement froissés, ceux qui les connaissent parfaitement, les ayant d'ailleurs inconsciemment assimilées :

SIGNE: Mouvement volontaire, conventionnel destiné à communiquer avec quelqu'un, à faire savoir quelque chose.

Voir: geste, signal.

Signe de tête affirmatif, négatif. Exprimer quelque chose par signes (sans parole).

« Il fit signe à Laurence de venir. » (Balzac)

<u>Spécialement</u>. Elément phonique ou graphique du langage.

Voir : Lettre, monème, mot, signifiant, signifié. La langue est un système de « signes exprimant des idées (Saussure).

Les signes alphabétiques. Signes « de ponctuation. Signes abréviatifs.

Or le langage des sourds n'est pas une langue constituée selon des règles grammaticales...

Faire le signe de la croix, le <u>geste</u> qui l'évoque.

<u>Signer</u>. Revêtir de sa signature. Signer une lettre, un contrat, un traité.

Ainsi qu'on peut le constater, il n'y a là rien qui concerne le langage des sourds, celui-ci n'étant d'ailleurs nulle part mentionné. Or il est lui aussi fait de signes. Seulement, je le répète, cette dénomination prête à confusion, de même lorsqu'on emploie les mots "geste", "mimique". Bien que ceux-ci ne puissent être appliqués spécifiquement au langage des sourds proprement dit, et d'autant moins qu'ils sont désormais écartés depuis le choix fait sur le mot "signe". D'ailleurs ces mots se rapportent à tout le genre humain – voire les animaux – je veux dire aussi bien à ceux qui entendent qu'aux sourds. On peut le constater dans le "Petit Robert" auquel je me permets de revenir.

<u>GESTE</u>: Mouvement du corps (principalement des bras, des mains, de la tête) volontaire ou involontaire, révélant un état psychologique ou visant à exprimer, à exécuter quelque chose.

Voir: Attitude. Mouvement.

<u>GESTICULER</u>: Faire beaucoup de gestes, trop de gestes. Gesticuler en parlant.

<u>MIMER</u>: Exprimer ou reproduire par des gestes, des jeux de physionomie, sans le secours de la parole. Mimer le désir, la joie, la fatigue (Mauriac). Mimer quelqu'un par dérision. Voir: Imiter. Signer.

<u>MIMIQUE</u>: Qui a rapport au mime. Dict.: Art de l'expression ou de l'imitation par le geste. Action de mimer. Cour.: Ensemble de gestes expressifs et des jeux de physionomie qui accompagnent ou remplacent le langage oral. Mimique des sourds-muets.

S'il n'existe pas de désignation, à mon avis adéquate, c'est pour la toute simple raison que le langage des sourds est absolument étranger à la langue parlée et écrite que seule, Littré, l'Académie Française, Larousse, Quillet, Robert considéraient dans son exclusivité, admettant cependant l'alphabet dit des sourds-muets puisqu'il est le calque des lettres, ces signes qui sont,

justement, des éléments propres aux dictionnaires de la langue française.

Et je rêve... Je songe à l'aide précieuse d'un latiniste ou d'un linguiste qui nous trouverait un mot, un seul, fait de "Manus - Dicere - Mutus", main, dire, muet qui collerait parfaitement à la fonction de s'exprimer avec les mains sans que l'intervention de la parole soit indispensable - quoique souhaitable dans certains cas. Je suis peut-être ridicule de rêver ainsi, moi qui ne sais rien du latin, qui n'ai aucune prétention à la linguistique, ignorant donc de telles possibilités, alors qu'on a sûrement essayé de forger un tel mot. Et on n'a trouvé que ce... "signe". En attendant cet hypothétique mot, je me résigne, bien modestement, à me conformer à l'usage récemment établi, de désigner le langage des sourds par le recours au "signe". Mais je ne l'emploierai toujours, ici, qu'entre guillemets, marquant ainsi ma réserve sur ce choix sémiotique...

Cette longuette et fastidieuse entrée en matière pour des guillemets !... Ces petits signes qui isolent un ou plusieurs mots ! Mais si l'on savait combien ils me mettent à l'aise !

Pourquoy non, tout aussi bien que nos muets disputent, argumentent et content par signes? J'en ay veu de si souples et formés à cela, qu'à la vérité il ne leur manquoi rien à la perfection de se scavoir faire entendre; les amoureux se couroussent, se réconcilient, se prient, se remercient, s'assignent et disent enfin toutes choses des yeux: Et le silence encore peut avoir prière et paroles.

Michel de Montaigne.

II

ORIGINES PROBABLES

Le « signe » en question ici est donc un signifiant tout récent. Il n'a donc aucune historicité, donc aucune origine, loin en deçà du choix de ce mot, quoi que le signifié existe depuis bien des années sous des formes diverses et variées. On ne peut pas dire qu'un langage des sourds n'a pas commencé au temps des premiers hommes, qu'il n'a pas, ensuite, couru la longueur de

plusieurs siècles. On ne le situerait, dans l'histoire, que par rapport aux évolutions et changements des mentalités, des moeurs, des civilisations, des situations sociales.

Comme il n'est pas possible, me semble-t-il, d'établir avec une certaine exactitude une chronologie évolutive, j'en suis réduit à des suppositions, dans le feu de mon imagination, en étendant celle-ci dans le temps d'avant Pereire et l'Abbé de l'Epée, durant les siècles où les sourds étaient des isolés, je veux dire lorsqu'ils n'étaient pas, en certaines occasions, réunis par semblables, comme aujourd'hui, depuis le XIXème siècle.

Avant de mener plus loin mes suppositions, je tiens à m'appuyer sur ces lignes de Michel Foucault extraites de son libre "Les mots et les choses" : « ...l'homme ne se « découvre que lié à une historicité déjà faite : il n'est jamais contemporain de « cette origine qui à travers le temps des choses s'esquisse en dérobant; quand il « essaie de se définir comme être vivant, il ne découvre son propre commencement « que sur le fond d'une vie qui elle-même a débuté bien avant lui...; quand il essaie « de définir son essence de sujet parlant, en deçà de toute langue effectivement « constituée, il ne trouve jamais que la possibilité du langage déjà déployé et non « pas le balbutiement, le premier mot à partir de quoi toutes les langues, et le langage lui-même sont devenus possibles. C'est toujours sur un fond de déjà commencé que l'homme peut penser ce qui vaut pour lui comme origine¹.

^{1) «} Les mots et les choses » M. Foucault - p.341

Hélas, l'historicité du langage des « signes » est bien courte et peut, par maints écrits, être signalée! Mais ce qui m'intéresse dans cette partie de l'essai, c'est comment s'exprimait le sourd d'avant l'ébauche de son langage par le détour de l'initiation à l'alphabet dactylologique. Il est cependant facile d'imaginer, à l'instar de bien des chercheurs, que le premier "langage" de l'homme ait été le cri, les cris dans toutes les nuances de leurs tonalités. Or si le cri s'est peu à peu constitué en langage modulé, puis dûment articulé, je me demande pendant combien de siècles a duré comme expression stationnaire, le cri du "sourd-muet".

Ne serait-ce pas corrélativement à ce langage-cri que se manifestaient, instinctivement, des gestes. gesticulations? Puis, plus tard, pour nuancer, n'y eût-il pas la mimigue ? Voire parallèlement ? Mais, selon mes estimations, le langage-geste des sourds, du fait même intellectuel de du retard ceux-ci. considérablement distancé par le langage-oral de ceux qui entendent dont l'intelligence se développait alors avantageusement par la pratique de la parole et de l'écriture. Les sourds ont donc été longtemps dans la sphère des moyens d'expression, des laissés-pourcompte. Il va de soi que, si mes suppositions sont justes, le langage-geste des sourds a été avant tout d'essence purement humaine, à dominance instinctive, l'expression des pulsions de besoins élémentaires, celles de la faim et de la soif en premier lieu.

Mais alors il est possible que les sourds esquissaient un acte de préhension sauvage avant tout geste

proprement dit, pris comme moyen d'expression. Néanmoins, en certains milieux, ont pu apparaître des gestes plus ou moins accomplis, qui fussent des mouvements de demande joints à ceux d'indiguer les choses des besoins ou des convoitises, à moins que ce ne fussent des gestes d'exiger provoqués par d'impérieux ou capricieux désirs. Paumes tendues, prêtes à recevoir; paumes avides d'obtenir beaucoup; mains, paumes face à face, ardemment dressées pour recueillir pleinement pour supplier, pour solliciter; mains relevées, pouces vis-à-vis, paumes en avant pour repousser ce qu'on ne veut pas ou qui oscillent en sens contraires pour dire non. Mains, ces verbes de chair qui parlent à l'unisson des yeux et des lèvres faits esprit et sentiment. Evidemment ce sont là des actions et diffusions de l'ordre de la nature humaine plus que des mouvements langagiers. Langage pourtant puisqu'il y a expression, qui peut éventuellement être l'amorce d'un dialogue, rudimentaire encore, bien sûr.

Et plus tard, par de longs et mystérieux cheminements, émergeront de vagues communications, qui deviendront de plus en plus précises au point de se faire besoins. Besoins d'échanges qui constituent le fond de toute société. Il s'agissait certes de ces gestes purs et fleuris de métaphores mimiques propres à tous les êtres humains, sans distinction essentielle. Mais si différences il y a, elles résident dans celles d'entendre et de ne pas entendre. Les entendant émettent des paroles que des gestes et mimiques accompagnent, éventuellement ou selon les cas. Tandis que les sourds « parlent » avec

leurs mains, qu'appuient des émissions vocales sans lien nécessaire avec les dits des mains, de ces dits qui sont l'élément essentiel de qui ne peut parler ni des lèvres, ni de la voix. Les mains sont donc les prolongements magiques du corps que l'esprit et l'instinct poussent vers l'extérieur, vers les autres, d'autant plus impérieusement qu'aucun mot n'est susceptible d'être sollicité. D'où la force, puissante parce que unique, du langage des mains, qui est le fondement vibrant, frémissant de la faculté d'être du sourd. Les gestes et les mimiques du sourd n'accompagnent ni ne remplacent donc le langage orale : ils sont son langage.

C'est ainsi que pendant des siècles, les sourds, nécessairement muets selon la définition du "Robert" (Mimigue des sourds-muets), n'ont peut-être jamais eu de langage vraiment articulé, donc, sans aucun doute, "signes" liés mots; quelques-uns aux pas vraisemblablement plus collés à la nature des choses qu'aux mots, mais perdus dans les solitudes, les isolements, les conditions de laissés-pour-compte. Je me demande combien de temps a duré cette situation embryonnaire. Probablement jusqu'à la venue Pereire et de l'Abbé de l'Epée, autrement dit jusqu'à l'enseignement du célèbre alphabet des sourds-muets. Mais rien ne prouve que le langage du sourd ait alors fait un grand bond, soit parvenu à la précision des "signes", voire de ceux de la fin du XIXème siècle dont, d'ailleurs, nous n'en avons aucune idée visuelle, de celles qui comptent vraiment, comme nous avons les

empreintes des paroles de tous les temps de l'Histoire. En effet, ne sommes-nous pas riches de maints et maints écrits, ces témoins de paroles, de ces discours, ces vies maintenant desséchées ainsi que feuilles dans des herbiers, précieusement. Les générations futures auront plus de chance puisqu'elles pourront avoir une claire idée de ce qu'est l'actuel langage des "signes" qui bientôt à être consigné commencera vidéothèques. C'est alors que ces mouvements de doigts, de mains, de bras ne seront plus considérés comme des gesticulations, des mimigues limitées à leurs propres sens. Hélas, cette reconnaissance n'est pas encore pour aujourd'hui : ces deux termes persistent dans l'esprit de la plupart des entendants qui ignorent les "signes", ainsi que nous avons pu le constater il y a peu. Ne nous a-t-on pas raconté un fait comique qui s'est produit à partir de je ne sais plus quelle ville de l'ouest du pays où seul le JT2 parvient, et cela dès les premières images des actualités où il y avait dans le "traducteur gestuel". l'écran un téléspectatrice a fait un bond jusqu'à son téléphone pour signaler à la RTBF qu'il y avait un parasite dans les images en disant que quelqu'un "gesticule".

Quand sera-t-on convaincu que les sourds communiquent entre eux, non par des gesticulations, mais par ces "signes" qui ont la précision des mots, qui sont riches de bien des sens de ceux-ci ? Il faut cependant admettre que la plupart des entendants ne peuvent être au courant de la qualité de ce langage des "signes" puisqu'ils ne fréquentent pas les lieux de

rassemblements des sourds, leur "maison", leur "foyer". Ces endroits où ils passent quelques heures entre eux afin d'éprouver un je-ne-sais-quoi de bonheur, surtout de se sentir bien dans leur peau, loin de ceux qui ne les comprennent pas toujours, de ceux qui, dans les transports en commun ou dans la rue, voyant des sourds "gesticuler", les regardent avec une bête insistance ou un ricanement de dérision, de moguerie, quoi que, soit dit entre parenthèses, ces attitudes régressent depuis l'apparition des "signes" dans les médias, surtout la télévision. Or cet isolement collectif favorise sûrement l'évolution du langage spécifique. Il en est ainsi, je crois, depuis que Pereire et l'Abbé de l'Epée eurent l'idée d'éduquer les "sourds-muets", donc assembler. Serait-ce lorsque les sourds ne furent plus seuls et perdus dans le vaste monde des entendants, qu'ils vécurent fréquemment ensemble, que se forma peu à peu leur vrai langage et que se développa alors, considérablement, leur intelligence longtemps restée potentielle, latente, grâce, bien sûr, aux échanges "signes" - "signes", paroles - "signes", écrits - « signes » que des institutions facilitent aussi, parallèlement aux parents, aux proches qui entendent ou non.

III

LE LANGAGE DES "SIGNES" ET SA PHILOSOPHIE

Et jaillissent les "signes" et fusent les phrases formées de ces "signes". Feux de doigts, de mains, de bras ! Mais danses qui ne sont pas désordonnées, comme on le croirait avec la métaphore du feu. Ces langues de lumière et de chaleur libérées, quoi que sans ordre rigide puisqu'il y a mouvance, mais mouvance dans un espace bien délimité. Un "signe" est un signe parfaitement déterminé, jusque dans le les tonalités très variées de ses remuements; une phrase est un enchaînement de "signes" successifs qui représente les représentations qu'on se fait des choses à communiquer, même qu'on pense en deçà de les dire.

Le sourd possède profondément son langage des "signes" et est intensément possédé par lui. Par eux, de tout son corps rayonne le feu intérieur de sa vie, le feu de son esprit et de sa sensibilité. Ce langage spécifique est son être spécifique. Le sourd, disons d'intelligence et de

culture moyennes mais faible en expressions orales et écrites, a une idée et un sentiment bien précis des "signes" et des phrases qu'il délivre au monde, à l'instar des personnes "orales" -qu'elles soient douées ou privées d'ouïe- qui savent la signification des mots et des phrases qu'elles débitent. Aussi le sourd porte en lui, en toute inconscience, en tout instinct, la valeur de son langage, comme l'entendant le sien. S'il y a le pensé des mots et des "signes", il y a aussi l'impensé de ceux-ci, et chez le sourd se manifeste encore plus profondément l'impensé des "signes" et des phrases en "signes". Autrement dit il y a le sentiment que l'on en a, qui est, avec le temps, magiquement enrichi par l'usage fréquent et instinctif qui en fait. Si des similitudes en ce sens, entre les entendants et les sourds, existent effectivement, des différences subsistent qui sont, non pas opposées, mais propres, qui résident en ceci que la personne qui pratique couramment l'oral et l'écrit pense dans sa langue, et le sourd dans son langage des "signes".

Le sourd pense ses mains, ce qu'elles peuvent signifier en leurs mouvements. Autant dire qu'il ne pense pas "verbal". Son langage lui est propre, à lui seul, jusque dans les frémissements les plus profonds de son caractère, de ses sentiments, de ses réflexions, de ses raisonnements, de ses volontés, de ses contemplations. C'est donc de toute sa condition d'être que rayonnent ses bouquets de "signes". Or le sourd n'existe pleinement qu'en compagnie de ses semblables, et il n'existe avec bonheur que par son langage à lui pris dans le feu des dialogues qui anime l'esprit de son monde. C'est

essentiellement - existentiellement - par ce moyen d'expression que le sourd se sent spécifique, qu'il se sent émargé - en bien ou en mal selon qu'il est philosophe ou non - qu'il se sent autre, normalement en tant qu'être humain quoi que n'étant pas en esprit avec ceux qui entendent. D'où une éthique exceptionnelle, une éthique de replié, non pas tant par la conscience d'exister comme être humain replié parmi les humains de condition différente de la sienne mais bien par son langage spécifique, celui-là même qui le sépare vraiment de ceux dont l'esprit est formé à un autre langage. Un francophone qui entend, par exemple, se sent moins un étranger devant un chinois qui parle qu'un sourd de même pays vis-à-vis d'un "parlant". Tout en vivant pleinement sa condition d'être humain, bien sûr. Pourtant il est prisonnier de ne pas entendre, de sa condition d'être sans entendre; prisonnier de son langage à nul autre pareil; prisonnier de son monde collectif et de son monde individuel - intérieur - il a quand même la grâce de sourire, de pleurer, de se fâcher, d'éclater de joie. Prisonnier heureux de pouvoir se donner une éthique de bonheur, par le langage "signé" justement, qui le fait vivre dans l'intimité d'une existence homogène dans les mouvances de la conscience de son monde.

On sait qu'il y a des "sourds parlants", de ceux qui conversent avec autant de facilité en "signes" qu'en paroles. Mais la plupart ont parfois l'impression d'être suspendus, étrangement, entre deux conditions

langagières, donc selon les humeurs entre deux conditions d'être. Et leur philosophie est de tendre au plus bel équilibre.

Je me demande si les "oraux" et les écrivants" ont une idée bien claire, une impression bien nette du fond humain que ces "signes" charrient, les entraînant vers le monde, là précisément où l'impact risque d'être soit incertain, soit obscur. N'en ont-ils pas une notion marquée uniquement par leur langue, laquelle est constituée d'éléments représentatifs purs, aériens, invisibles, des représentations des choses, qu'elles soient concrètes ou abstraites, et qui deviennent visibles en imagination seulement? Conçoivent-ils bien clairement, eux dont le langage fait tout apparaître par du pur esprit, par l'immatérialité des mots, ce que le langage "signé" a d'immatérialité dans le visible, puisque ses éléments, chargés des sens mêmes des mots, ont presque toujours, pour qui sait voir et imaginer, l'image visible des choses, qu'elles soient concrètes, abstraites ou sentimentales, l'image vivante des choses. En effet, ces entendants approfondissent-ils correctement ce moyen d'expression où toutes les représentations sont représentées, dès l'abord, pour être vues. Et d'autre part, en recevant ces signes en vision se représententils aussi et simultanément en mots les choses exprimées par les mains? Je crois qu'il est difficile de le savoir. Mais y a-t-on déjà pensé? Dirais-je: peu importe? Et un "sourd-parlant" est-il aussi, dans une moindre mesure, empêché de sentir et de comprendre la profondeur des instincts formés au langage brut ? Vivant entre deux états d'esprit et de sentiments, plus ou moins différents, mais pensant le plus souvent "verbal", tout en "signant", n'est-il pas alors impuissant à pénétrer les abysses subtils de ces instincts et d'en revenir avec des clartés susceptibles d'être saisies par ceux qui entendent ? Mais qui peut vivre un mystère ? Cependant y a-t-il mystère dans les profondeurs de ne pas entendre? Y a-t-il à comprendre plus que ce que le "sourd-parlant" vit aussi en son existence particulière ? D'ailleurs des secrets règnent aussi dans égocentrismes, qu'ils soient collectifs ou individuels. Or les sourds, en société, ne forment-ils pas rassemblement égocentrique, puisqu'ils sont alors entre semblables et usent de leur langage propre, qui est justement en retrait – égocentrique – de tous les autres moyens d'expression? Il est vrai aussi que le sourd, pris individuellement, est, en général d'une existentiellement égotiste puisque moralement confiné en sa spécifique d'être, que son langage renforce nécessairement.

Quittons ici ces considérations – inutiles ? - et affirmons que les sourds sont heureux entre eux. Bonheur de vivre ces frémissements secrets, mystérieux que la raison n'est peut-être pas en mesure de connaître. Sortons quand même de ces abysses, et jouissons de ce que le langage des "signes" peut offrir de lumineux, d'agréable, de passionnant au monde, celui en commun des entendants de bonne volonté et des sourds.

Le "signe" "arbre" modelé dans l'espace a l'image de l'arbre, la vie visuelle pure de l'arbre – je veux dire sans les cris, les gémissements, les murmures qui sont aussi des représentations chez les entendants. Le "signe" "gentil" qui frôle la joue d'une moëlleuse paume a la douceur de la gentillesse, du mot aussi, quand en plus s'y ajoute celle de la physionomie, qui est la même que celle de qui entend et qui dit oralement, tout en tendresse le mot "gentil". Ainsi peut-on constater plusieurs visibilités dans les significations du langage des sourds: celle de la main qui "dit" en un "signe" brut, celle des physionomies de la main, du visage et du corps.

A la différence - faut-il le dire - gu'en oral le mot prononcé sur le ton qu'il faut est entendu et la physionomie vue. Le "signe" "gentil" peut être exprimé sur des nuances de "tons" qui vont l'extrêmement doux au cassant. Ce dernier "ton" n'est certes pas juste à moins que ce soit à l'intervention d'une humeur contradictoire, ironique. Les "signes" ne sont-ils pas donc jamais statiques: ils sont mouvements aux nombreuses modulations qui vont de l'harmonieux au disgracieux, du sérieux au comique, de la mélodieuse modestie à l'emphatique, de l'éloquent, etc... Tout comme l'entendant en donne aux mots. Le plaisir qu'éprouve le sourd à s'exprimer par son langage propre a donc la même densité que celui du parleur, à la différence cependant que le sourd vit intensément le bonheur de sentir son corps jusqu'en ses radieux prolongements que sont sa tête et tout au bout, ses

mains, ses doigts. Il s'offre en visible tel le danseur et le mime qui donnent leur âme à voir. Si la danse s'accompagne de musique, la danse des mains, des doigts, des traits du visage, du corps rayonne d'une musique intérieure. Quand l'arbre, en son "signe" est bousculé par la tempête, on le voit musicalement souffrir dans le souffle d'une physionomie faite de terreur et dans le tremblement de tout le corps. Alors qu'en un poème récité (oralement) il est plutôt suggéré et demande un renforcement à l'imagination de celui qui écoute. Il est toutefois vrai que celui qui "signe" cet arbre tourmenté prend des mouvements à l'art du mime, selon son tempérament. Il est non moins vrai que les caractères froids, posés, discrets, retenus, en n'empruntant rien au mime, font un discours qui s'adresse presque uniquement à la raison, à la pensée. Leur visage s'anime à peine, pareillement à tout orateur. Mais quel que soit le tempérament du discoureur en "signes" le langage gagne évidement à être clair. En quoi consiste donc la clarté dans une phrase "signée"? Le problème est double, selon que les vis-à-vis sont des entendants ou des sourds. Du côté de derniers, c'est une question d'intelligence, d'intuition, de culture. Tandis que de l'autre,...

Mais voyons: pour être clairs, les "signes" doivent être bien dessinés, bien modelés dans l'espace devant un corps en mouvements expressifs. Et la phrase alors ? Il est possible que des entendants riches en vocabulaire de "signes" et qui ont un esprit tenacement plié à la syntaxe d'un français correct, ne suivent que

péniblement un exposé "signé" qu'aucune parole n'accompagne et dont la syntaxe est "libre". Ils sont comme un lecteur habitué à un style écrit, disons gidien et a brusquement sous les yeux des pages céliniennes, quoi qu'il soit capable de saisir le langage populaire, le style parlé dont s'est inspiré Céline. Or l'écriture célinienne en style parlé ressemble plus ou moins au langage "signé", à la différence cependant, que les phrases de celui-ci sont toujours amputées des articles, des pronoms personnels neutres et de certaines conjonctions. Comme par exemple : "Il faut faire attention" donne soit: "Faut attention", soit "Attention faut". Quand je vois aux émissions de publicité télévisée un homme vantant la qualité des sous-vêtements chauds "Damart" dire, en les montrant triomphalement moulant sa poitrine: "Moi, froid, jamais", je manque rarement de me dire : "Style de sourd". Or ces trois mots peuvent être changés de place sans que le sens diffère : "Froid, moi, jamais". "Jamais froid, moi".

Si l'on devait "signer" tous les mots d'une phrase français, le discours serait trois ou quatre fois plus long que s'il était parlé. Exemple : "Fais attention à ce que je dis si tu veux bien me comprendre", cela ferait sur les vis-à-vis l'effet d'un fameux somnifère. Alors on "signe" : "Attention moi dis si toi veux comprendre". Cette façon de construire une phrase est du "Français signé souple" dont il est question dans la partie suivante.

IV

"AUTOUR DU FRANÇAIS SIGNE"

Qui ne voit dans ce titre une ouverture sur le monde pour le langage "signé"? Elle est certes petite encore, quoique effective. Mais il est vrai qu'ici ce moyen d'expression cesse d'être un langage à l'état pur, toutefois pas jusqu'au point qu'il devienne obsolète ou qu'on renonce à son originalité, fût celle-ci toujours vivante en son enclos magique. Oui, il cesse d'en être un tant qu'il colle rigoureusement et irrémédiablement à la coulée de la langue française, dûment constituée et dominante, dont la majesté attire ou intrigue malgré tout bien des sourds? Ici ce n'est plus le sourd qui s'exprime par le prestige de son originalité, mais l'entendant par son verbe avec des "signes". Il est un langage aliéné de son feu spontané, mais tel il reste encore précieux, puisque lié à la langue française il est courant qui fait de la lumière entre les entendants et les sourds. Il est donc normal qu'à des degrés divers il soit mis au corset grammatical, lui qui n'en a justement pas dans ses mouvements de nature. Il y perd cette

liberté qui lui donne une vie savoureuse. Il y perd bien des acquis de spontanéité, quoi qu'il en garde encore quelques empreintes dès lors qu'il devient, forcément, du français "signé" souple. C'est-à-dire que, étant impuissant à suivre l'allure d'un débit parlé, même modérée, il est amputé automatiquement des lettres ou mots intermédiaires utiles à la force de la langue française, ainsi qu'on a pu le lire dans la partie précédente. Il importe cependant de exceptions dans ces suppressions, comme pour le "que" comparatif ou les pronoms personnels ou encore le "et" coordination, d'addition, de liaison. rapprochement(1). Le langage de sourd perd aussi son charme dans le parallèle où il est pris avec la rigueur syntaxique du "bon" français qui cerne et dirige les mots conventionnels, de ceux qui pourraient être "dits". en des endroits plus commodes, par des "signes" plus expressifs, corsés, voire "argotiques". Je pense ici à ceux, entre autres, que, dans les écoles, les enfants s'amusent à créer, soit par esprit de dissimulation vis-àvis des supérieurs, soit par farce vis-à-vis des copains. Je pense aussi aux "signes" furtifs qu'on saisit dans les groupes d'adultes, qui ont été imaginés par plaisanterie – fine ou grosse !-.

Or le français "signé" intégral ne peut être correctement – rigidement ! - débité que par l'entendant qui ne veut pas manquer de respect à sa langue et désire la

⁽¹⁾ Cet essai n'étant pas un ouvrage didactique, je ne mentionne pas tous les mots qu'on ne peut supprimer.

communiquer aux sourds dans toute sa précision, avec l'aide, justement, du langage de ces derniers qui le sentent profondément. Il peut l'être aussi parfaitement par le sourd rompu aux subtilités de la langue comme il l'est aux finesses du langage de ses semblables. Le premier serait animé de l'intention d'enseigner, et le second de partager ce qu'il sait de certains aspects de la culture. Mais cette intention et l'initiation au savoir émaneraient aussi de parents d'enfants déficients auditifs faibles en lecture labiale et dont le vocabulaire et la syntaxe laissent à désirer, qui tiennent à communiquer pleinement avec eux.

Rien de tel, donc pour ces bien-intentionnés entendants que de suivre les cours de langage "signé" conformément au dictionnaire qu'élabore la "Commission francophone du langage des sourds" (C.F.L.S) dont le but principal est l'unification des "signes". Son groupe de travail y mentionne ceux qu'il estime les mieux appropriés au sens des mots et à l'image des choses, et qu'il aura choisis parmi ceux des écoles qui ont déjà les leurs propres. Cela demande certes des sacrifices mais l'unification est à ce prix. Des nouveaux doivent souvent être inventés, à la demande d'enseignants et de parents entendants assoiffés d'équivalents à leur riche vocabulaire français.

Il y a dans le monde des sourds bien de la répugnance à se conformer aux changements de "signes", par paresse, certes, mais chez la plupart par refus de les mémoriser, qui est aussi désir jaloux de garder ceux de leur province, de leur région, de leur cité, voire de leur

famille. Nous comprenons qu'il y a dans cette résistance une part du bel orgueil de terroir. Nous leur disons alors que nous ne leur reprochons pas de communiquer entre eux dans leur patois "signé" –reconnu langage dialectal par opposition au dictionnaire d'unification. Nous leur donnons en exemple les Wallons "parlants" qui conversent en patois mais connaissent parfaitement les mots français. D'autres échos protestataires nous parviennent aussi, qui sont émis par des parents qui, riches de "signes" nouveaux, ont maille à partir avec leurs enfants qui en amènent des différents, de leur école. Ils oublient qu'ils s'enrichissent aussi de ce côtélà et que rien ne les empêche de les initier au dictionnaire.

Pour les enfants qui voient leurs parents – ou leur professeur - enchaîner des "signes" selon la syntaxe du français n'est-ce pas être engagés dans la possibilité de s'exprimer oralement, sinon comprendre les paroles et les écritures ? Il est avantageux de persévérer dans cette voie du moment que le sourd a l'habileté de lire simultanément les mots sur les lèvres et les "signes", comme celle de coller des "signes" à ses mots et ses mots à des "signes". C'est la promesse d'excellents résultats pour autant que les conversations familiales soient plus nombreuses que celles que le sourd aurait dans son monde où règne, fuse, étincelle leur riche, savoureux mais trop commode moyen d'expression. Trop commode? Peut-être. Mais les sourds qui auraient appris à manier plus ou moins bien

le français "signé", donc qui seraient à quelque degré que ce soit bien familiarisés avec la langue française, ne lisant toutefois presque pas, n'acquerront nécessairement plus de savoir et de jugement que bien des sourds confinés dans leur langage propre, même si ces derniers ne s'adonnent qu'à peine à la lecture.x Leur intelligence ne se développera ni plus vite ni mieux. Au contraire souvent. Beaucoup de sourds fermés au français "signé" donc ignorants de nombreux mots mais éloguents dans les "dits de mains" comprennent admirablement la profondeur essentielle des choses de la vie, des comportements humains, voire des relations ont les entendants, au'ils avec supérieurement ceux parlent merveilleusement pour... rien dire de substantiel. Je profite de ces considérations pour faire remarquer qu'en général un enfant sourd qui communique uniquement par "signes" avec ses parents sourds est souvent plus avancé en développement intellectuel que celui, du même âge et de parents entendants. A condition, bien sûr, que dans la famille du premier on soit d'un "bon" niveau intellectuel. Serait de mauvaise foi celui qui refusera de reconnaître que ce merveilleux cheminement de l'intelligence s'accomplit grâce à cette... commodité langagière, puisqu'elle n'est pas freinée par difficultés, les lenteurs de la lecture labiale et les incertitudes de la parole. Mais il est vrai que cette commodité se manifeste plus avantageusement à l'ombre – oui, à l'ombre seulement – des mots. En effet, il y a aussi des sourds qui ne suivent aisément le langage des mains que s'ils voient sur les lèvres des mots correspondants.

Le déficient auditif capable d'arrangements syntaxiques justes dans son française ne doit éprouver aucune peine à "signer" simultanément les phrases parlées pour autant qu'il soit agile des mains et clair d'esprit; d'un autre côté, l'enchaînement des "signes" fidèlement calqué sur celui des mots n'est saisi par le vis-à-vis sourd que si le vocabulaire n'a pas de secret pour lui; il ne peut d'ailleurs être dérouté par les imprévus de la succession des mots, étant habitué à la grande variété de syntaxes qu'il a héritée de la liberté de son langage spécifique. Evidemment, il conviendrait que la forme parlée puisse correspondre aux possibilités du langage "signé". Donc celui qui discourt ainsi parallèlement doit être nécessairement pénétré des subtilités des deux moyens d'expression et rompu à la parfaite simultanéité. Mais si dans le feu précipité de sa parole surgit dans son esprit un mot qu'il se rappelle brusquement sans équivalent en "signe", il recourt à la dactylologie. Ces recours risquent, hélas, d'être souvent utilisés si le vocabulaire des "signes" laisse à désirer (1).

Heureusement que les personnes qui initient le langage des sourds aux entendants rapportent de la part de ces derniers bien des demandes de "signes" nouveaux conformément aux besoins oraux du niveau le plus usuel. La C.F.L.S se met alors au travail. Des réussites

⁽¹⁾ Bien que par la dactylologie, les sourds peuvent connaître des mots nouveaux.

sont patentes. Cependant des difficultés surgissent souvent. En effet s'il est parfois aisé de créer, d'inventer des "signes" proches des réalités humaines et naturelles, des discussions sérieuses seraient nécessaires s'agissait du mot "propre" par exemple. S'il existe un « signe » pour la propreté, il ne peut évidemment convenir au sens d'appartenance, comme dans cette phrase: "Mouche-toi avec ton propre mouchoir" car en effet, elle ne veut pas dire de se moucher avec un propre. pourrait mouchoir Ιl ne être question d'accoupler "propre" et "bien" puisque cela donnerait "propreté tienne" ou "tienne propreté".

A moins de simplifier par "mouchoir tien" ou "tien mouchoir". Mais si l'entendant a à l'esprit le mot "propre" pris dans le sens d'appartenance, comme cela est correct et courant, ne trébucherait-il pas quelque peu au point de manguer de grâce dans la coulée de son discours? Un autre problème se poserait avec le mot "être", qui a son équivalent en "signe" mais uniquement, jusqu'à présent, comme verbe copulatif, alors qu'il porte les sens d'exister, d'état, de comprendre, de sujet humain, etc.... Or le "signe" mentionné dans le dictionnaire ne suffit pas pour exprimer ces différents sens. Le contexte peut aider, mais alors en langage des "signes" il faudrait faire un détour explicatif, ce qui non seulement alourdirait le discours mais perturberait sa spontanéité. Quand à inventer plusieurs "signes" pour un seul mot !... Si l'on devait procéder ainsi avec tous les

mots du Robert, qu'est-ce que cela donnerait comme volume! Il y a aussi le mot "parler". Si ce mot signifie remuer les lèvres pour dire en paroles, il veut aussi dire s'exprimer. Or le "signe" "parler" ne se rapporte, en général et dans un certain contexte, une certaine situation, qu'au mouvement des lèvres qui amène des paroles. On le voit, que de problèmes !... Parlons... notamment de celui qui émane de parents qui estiment nécessaire d'informer leurs enfants des choses sexuelles. Intentions louables et... très actuelles. Devons-nous proposer des "signes" proches de l'image réelle des organes ou en créer d'autres, qui puissent s'allier à la pudeur, mais suffisamment suggestifs? Des « signes » euphémiques, quoi ! Pourquoi pas ? D'ailleurs, il me semble que pour ceux que l'on voudrait proches du réel, point n'est besoin d'un dictionnaire : un certain tempérament y pourvoit...

S'il est des entendants riches de maints et maints "signes", il n'est pas dit qu'ils assimileront nécessairement les mouvements abyssaux, souterrains, fugitifs du langage des sourds, que l'on désigne communément par le sigle L.S.F.(1) puisqu'ils préfèrent s'initier au français "signé", en corrélation étroite avec leur langue constituée qui les marque profondément. A moins qu'ils parlent presque toujours célinien ou populaire... Et encore! Il n'est pas dit non plus qu'ils comprendront aisément des sourds converser entre eux avec volubilité, comme c'est leur habitude. A moins que

(1) L.S.F. langage signé français

ces sourds, remarquant la présence d'entendants, aient la gentillesse, la politesse d'être clairs, lents... En effet, des mouvements de mains sont susceptibles d'être vitesse d'éclair, gui est en paradoxalement peu clairs, puisque ces "signes" à part leur flou, ces traits d'esprits mous, ne sont que brièvement dessinés tels les mots qu'on avale à moitié, naturellement introuvables sont dictionnaire. D'où le trouble des entendants aui auraient sérieusement mémorisé le mouvement exact des "signes". Or les mains s'animent aussi d'une infinité de mouvements remarquables : de sentimentalité, de joliesse, de mièvrerie, de désinvolture, de colère, de rouspétance, d'onctuosité, d'obséguiosité, de grandiloquence, etc. D'où les changements de formes, d'allure qui dérangent et inquiètent les esprits scrupuleux. C'est parfois d'autant plus décourageant pour les "parlants" que les mots sont toujours tels de corps, même conjugués, dans leurs nuances de tons.

J'estime que pour rendre l'apprentissage plus aisé, il est indispensable de joindre au dictionnaire des séries de vidéo, afin qu'on voie et revoie au besoin les "signes" en mouvements, comme dans l'apprentissage des langues étrangères par la méthode "Assimil" on retient aussi les leçons par l'écoute répétée des paroles enregistrées sur disques.

POSTFACE

Pendant des années, j'ai souvent, vaguement, constaté qu'il me manquait d'avoir écrit un essai comme celui que vous venez de lire. Mais je n'ai, d'ailleurs, jamais pris la ferme décision de l'entreprendre, et si je viens de le faire, c'est parce que je dispose depuis peu d'éléments sérieux et convaincants, et surtout dès lors que je suis avantagé d'une vue plus vaste des applications multiples du langage "signé", comme du français "signé", et cela grâce à ma collaboration, bien modeste il est vrai, à l'élaboration du "Dictionnaire des signes" de la C.F.L.S., et plus encore grâce au concours d'amis compétents, enthousiastes et doués de souple intelligence. Mais c'est un livre qui a mis le feu à mon envie d'écrire ces pages : "Les mots et les choses" de Michel Foucault, bien qu'il ne contienne rien de ce qui a trait au langage en question ici, ou à peine quelques aperçus parallèles que mon esprit a distillés dans les plis de ma subjectivité.

Du temps que j'étais élève d'une institution spécialisée, mon vocabulaire des "signes" était inévitablement limité à cette école. On ne l'y enseignait certes pas – ce qui était d'ailleurs interdit depuis le congrès de Milan de 1880 – mais il fleurissait merveilleusement, sauvagement dans nos moments libres, en marge des cours, multitude de bouquets de fleurs des champs. Enseignant plus tard le dessin dans ce même établissement, je continuais, tout en parlant, à

pratiquer ce langage constitué de ces mêmes "signes", tout en ajoutant cependant des nouveaux que j'avais récoltés parmi les anciens qui évoluaient.

Il va de soi que sans Josette Robinson et Max Raquinet qui créèrent la "Commission francophone du langage des sourds" et qui sollicitèrent ma participation aux travaux, jamais ce petit essai n'aurait vu le jour.

Merci donc à eux et aux amis.

NOTE

Quelques lecteurs de ce petit essai s'étonneront – certains en me désapprouvant, peut-être – que j'évite le problème de la grammaire du langage des "signes". Je tiens donc, tout d'abord, à préciser que j'entends par grammaire ce qu'en dit le ROBERT : "Ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue". Règles auxquelles on travaille pour le moment, paraît-il, en vue de faire du langage des "signes" une langue véritable.

Ce qui ne veut cependant pas dire que le langage des "signes" ne soit pas mû par une grammaire, une certaine grammaire devrais-je dire, où les syntaxes épousent la logique formelle et métaphorique des mouvements des mains, des bras, des traits du visage, bref de tout le corps et qui sont les expressions du tempérament du discoureur, de ces mouvements qui sont d'une variété mouvante et infinie, plus ou moins libres de rigidités théoriques.

Or en écrivant ce petit essai, j'avais constamment, profondément, intuitivement à l'esprit la démarche langagière dont parle si bien Mr Bill MOODY dans son livre "La langue des signes": "Les enseignants réaliseront qu'il y a plus de génie et de richesse dans la LSF, telle qu'elle est, qu'il n'y en aura jamais dans les inventions de quiconque pour soi-disant la compléter ou la rendre plus grammaticale."

Quelques-uns de ses écrits...

- ❖ JOËL 1953 Les Ecrivains Réunis
- LE SOURD N'A PAS D'IMAGINATION 1962 n°4 Extrait de Liaison Revue trimestrielle de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant
- ❖ DE LA MUSIQUE ET DES SOURDS 1964 n° 1-2 Extrait de la Revue de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant.
- LE SOURD N'EST PAS CAPABLE DE RÉFLEXION ... 1964 n°4 Extrait de la Revue de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant
- ÊTRE DANS LA MARGE 1965 n°1 Extrait de liaison -Revue trimestrielle de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant
- ❖ DES CHANCES EN PERSPECTIVE 1969 n° 1-2 Extrait de liaison - Revue trimestrielle de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant
- ❖ DES CHANCES EN PERSPECTIVE (suite) 1969 n°3 Extrait de liaison - Revue trimestrielle de la Fédération des Œuvres d'Enseignement Spécial du Brabant
- ❖ UN LANGAGE SIMPLE ET SAVOUREUX 1986
- LES CAHIERS DU CFLS (n°1) 1994 LES CAHIERS DU CFLS (n°2) – 1994 LES CAHIERS DU CFLS (n°3) – 1995

. . .

SOMMAIRE

Introduction	p. 5
Biographie	p. 6
UN LANGAGE SIMPLE ET SAVOUREU	X
« Signe »	p. 13
Origines probables	p. 18
Le langage des « signes » et sa philosophie	p. 25
Autour du français « signé »	p. 33
Postface	p. 43
Note	p. 45
Quelques-uns de ses écrits	p. 46